

Le 6 juin dernier la CSN a voté en faveur d'une campagne d'appui financier volontaire de \$0.50 par membre/par semaine dans l'ensemble du mouvement pour les quelque 1,400 travailleurs et travailleuses de Marine Industrie de Sorel qui font face depuis onze mois à une attaque peu commune, voire concertée, de la part d'éditorialistes, du Conseil du patronat du Québec (CPQ) et de son ministre, grand patron de la SGF et de Marine Industrie, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Rodrigue Biron.

Pour le président de la CSN, Gérald Larose, le patronat québécois mène à même les fonds publics (Marine Industrie appartient à 65% à l'État du Québec) une lutte purement idéologique contre les travailleurs et les travailleuses de Marine Industrie qui se battent depuis le 7 août 1984 pour le maintien et la création d'emplois, et depuis 3 mois contre les congédiements arbitraires dans les conflits de travail.

D'ailleurs, le président de la CSN devait déclarer à ce sujet: "Rodrigue Biron en a appelé publiquement à la solidarité patronale pour appuyer la direction de Marine. Nous devons leur faire savoir clairement qu'il n'existe qu'une solidarité, celle des travailleurs et travailleuses, et que celle-là a déjà fait ses preuves à plusieurs reprises dans le passé".

Les travailleurs et les travailleuses de Marine Industrie ont été poussés à faire la grève

Le 5 août 1984, les travailleurs de Marine Industrie à Sorel ont voté à scrutin secret en faveur du déclenchement de la grève générale dans une proportion de plus de 86%.

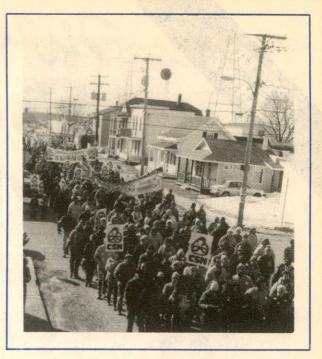
Pourquoi?

"C'est la direction de Marine, affirme un travailleur, qui nous a poussés à faire la grève".

Le projet de convention collective du syndicat CSN et celui de l'employeur sont diamétralement opposés. Celui du syndicat vise à maintenir et à créer des emplois. Celui de la direction de Marine vise à sabrer dans les emplois.

Le projet syndical:

- statu quo sur l'ensemble des chapitres;
- maintien des emplois par: la défense des métiers existants et la protection des emplois face à l'introduction des changements technologiques;
- création d'emplois par: promotion et inscription de nouvelles formules telles la réduction du temps de travail avec compensation, accès à la retraite anticipée progressive à compter de 61 ans, temps supplémentaire repris en congés, etc.



Le projet patronal:

- des modifications à pas moins de 105 articles et clauses de la convention:
- implantation de la polyvalence des tâches ou "flexibilité des métiers";
- entière latitude ou à tout le moins plus grande latitude quant à l'octroi de souscontrats;
- limiter la vie syndicale;
- quant aux mesures créatrices d'emplois défendues par le syndicat et la protection des emplois de l'introduction des changements technologiques: la direction de Marine Industrie refuse d'aborder ces sujets.

Qu'est-ce que la SGF?

La Société générale de financement (SGF) est un organisme gouvernemental fondé en 1962 et qui avait, à l'époque, le mandat de favoriser l'essor industriel du Québec et de contribuer à son plein emploi...

Au milieu des années '60, la SGF a acquis la majorité des actions de Marine Industrie, 65%.

Les autres actions, 35%, appartiennent à une société française, Alsthom Atlantique, qui les a obtenues contre un investissement d'environ \$13 millions.

Pour avoir raison des travailleurs de Marine Industrie, la direction n'a pas lésiné sur les moyens. Avec l'argent des contribuables, elle a embauché l'agence de sécurité de Don McCleary, ex-agent de la GRC lui-même. Elle a également multiplié des communiqués aux foyers des travailleurs. Elle a eu recours aux injonctions, à l'anti-émeute, etc.

Après avoir été longtemps présidée par Guy Coulombe, aujourd'hui rendu à Hydro-Québec, la destinée de la SGF et de ses filiales est maintenant entre les mains de Jean-Claude Lebel, beau-frère de Rodrigue Biron.

Par l'entremise de Marine Industrie:

le patronat veut dompter la CSN

Au début du mois de mars 1985, alors que la lutte des syndiqué-e-s de Marine Industrie entrait dans son huitième mois, une entente entre les deux parties apparaît imminente.

Mais après huit mois de conflit, 75 séances de négociations, la plupart en présence du conciliateur, et après les interventions d'un comité restreint et d'un ex-conseiller politique du premier ministre René Lévesque, Jean-Roch Boivin; la direction de Marine Industrie annonce qu'elle maintient sa décision de congédier sept travailleurs à qui on attribuerait des événements qui seraient survenus aux chantiers lors d'une manifestation, le 3 octobre.

Dans sa croisade pour avoir des congédiés, des sacrifiés, Marine Industrie jouit de l'appui d'édi-



Le journal Les Affaires, Août 1984

En juin, les lecteurs de journaux ont remarqué une recrudescence des attaques de la part d'éditorialistes à l'endroit des syndiqué-e-s de Marine Industrie. Cependant ce travail idéologique a été entrepris depuis le début du conflit.

torialistes du Québec, du Conseil du patronat du Québec, et du grand patron de la SGF et de Marine Industrie, Rodrigue Biron. En effet, le vendredi 10 mai, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Rodrigue Biron, appelle l'ensemble du patronat du Québec, et tout particulièrement celui de la PME, à le soutenir. Selon lui, il doit y avoir des congédiements à Marine Industrie. On réclame des congédiements même si les sept travailleurs contre qui pèsent des chefs d'accusation n'ont pas été traduits devant les tribunaux.

Non coupable

La nomination d'un conseil des sages composé du juge Robert Burns, de Jean-Roch Boivin, et d'un spécialiste, Claude Filion, ainsi que l'intervention de deux médiateurs dits extraordinaires ne dénoueront pas l'impasse sur la question des congédiements et même iront dans le sens des souhaits exprimés par la direction de Marine Industrie.

D'ailleurs, par vote secret, les ouvriers de Marine ont rejeté à 80.6% à la fin-mai le rapport Blain-Désilets.

Depuis plus de trois mois la direction de Marine Industrie exige des congédiements. Mais le samedi 8 juin dernier, un jury a acquitté un des sept grévistes de trois chefs d'accusation: méfaits, possession d'armes offensives, voies de fait graves avec lésions corporelles.

Des attaques sans précédent

Les attaques à l'endroit des travailleurs et des travailleuses de Marine Industrie ont un objectif fondamental: dompter la CSN comme organisation syndicale. La CSN est une organisation syndicale démocratique et combative et c'est pour cela que les forces patronales de concert avec les forces gouvernementales veulent mâter la CSN. Ils veulent freiner la centrale dans ses luttes pour la création d'emplois et la vie syndicale.

D'ailleurs, signalons que jamais, ou très rarement, une entreprise privée se serait payée un conflit sur un protocole de retour au travail.

Mais si le patronat et le gouvernement du Québec, disait Gérald Larose, entendent dompter la CSN à travers le dossier de Marine Industrie, s'ils pensent gagner à l'épuisement, il faut qu'ils sachent aujourd'hui que la CSN s'organise pour gagner cette bataille.

IL EST PROPOSÉ PAR		
APPUYÉ PAR		
QUE notre syndicat, le	Syndicat	(nom)
	3	J
(no du syndicat)	_verse à compter ((date)
la somme de 0,50\$ par membre, par semaine, aux syndicats de Marine Industrie (CSN) tant et aussi longtemps que durera le conflit.		
		ADOPTÉ
Copie conforme:	(président-e)	(secrétaire)
SVP nous indiquer le nombre de cotisant-e-s		

POUR LES SYNDICATS AFFILIÉS À LA FÉDÉRATION DE LA MÉTALLURGIE

Le dernier bureau fédéral de la Fédération de la Métallurgie (CSN) a adopté une recommandation demandant à chaque syndicat affilié à cette fédération d'appuyer les syndiqué-e-s de Marine Industrie en versant la somme de 1.00\$ par membre, par semaine.



